

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

RAPPORT ANNUEL
2010-2011

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
MOT DE LA DIRECTRICE.....	2
HISTORIQUE	4
LE CAVAC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5
LE FINANCEMENT DU CAVAC-AT	6
LES SERVICES DU CAVAC-AT	7
TERRITOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	8
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
L'ÉQUIPE DE TRAVAIL	11
DONNÉES STATISTIQUES.....	12
SERVICES OFFERTS	13
SERVICES OFFERTS 2010-2011	13
SERVICES OFFERTS PAR POINTS DE SERVICE	13
PROFIL DE LA CLIENTÈLE.....	14
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LE SEXE	14
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LE GROUPE D'ÂGE.....	14
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LA NATION AUTOCHTONE	15
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LA NATURE DU CRIME.....	15
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LE CRIME	15
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LE CONTEXTE DU CRIME	16
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LA SOURCE DE RÉFÉRENCE	17
RÉSULTAT 2010-2011 EN REGARD DU PANIER DE SERVICES.....	18

CAVAC-INFO	20
PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC-INFO SELON LE SEXE	20
PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC-INFO SELON LE GROUPE D'ÂGE	20
PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC-INFO SELON LA NATION AUTOCHTONE.....	21
PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC-INFO SELON LA NATURE DU CRIME.....	21
PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC-INFO SELON LE CRIME.....	22
PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC-INFO SELON LA LANGUE	22
BILAN DES ACTIVITÉS 2010-2011.....	23
LE RÉSEAU DES CAVAC ET LE BAVAC	24
PROMOTION ET SENSIBILISATION.....	26
CONCERTATION AVEC LE MILIEU.....	27
RELATION AVEC LES MÉDIAS	29
FORMATION ET SUPERVISION.....	29
CONCLUSION ET PISTES D'ORIENTATION	31
REMERCIEMENTS.....	32
ÉTATS FINANCIERS 2010-2011	(ANNEXE)

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Une autre année déjà s'est écoulée et nous revoilà au moment du rapport annuel des activités du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC). Ce moment est une occasion privilégiée de faire le bilan de tout le travail accompli par l'ensemble de l'équipe dévouée du CAVAC mais surtout de se rappeler les raisons de son existence, sa mission.

Les victimes. Trop souvent elles sont anonymes.

Dans les médias, devant les tribunaux, dans le langage dépersonnalisant du système judiciaire ou des postes de police, on entendra :

« La victime, une dame âgée de..., a été... »

« La victime, un jeune homme de ..., a subi... »

Effaçant ainsi l'être humain derrière le geste. Mettant le crime à l'avant scène et laissant les personnes vivant avec les conséquences et la souffrance derrière les rideaux.

Je profite donc de l'occasion qui m'est offerte pour redonner la place qui leur revient à toutes ces femmes et ces hommes afin d'honorer leur courage et de leur témoigner notre respect.

Un remerciement particulier à toute l'équipe de travail pour votre engagement quotidien, à la direction et aux membres du conseil d'administration pour votre soutien constant.

Bonne lecture !

A handwritten signature in cursive script that reads "Catherine Sirois".

Catherine Sirois, présidente du conseil d'administration
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue

MOT DE LA DIRECTRICE

Il nous fait plaisir de vous présenter, pour la neuvième année, le rapport d'activités du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

Le CAVAC-AT est en pleine vitesse de croisière. Les services sont assurés par une équipe de professionnels stable et fort appréciée si on en croit les évaluations de services. En effet, depuis septembre 2009, nous colligeons des données d'évaluation de nos services. Des questionnaires sont envoyés aux personnes victimes qui ont reçu un service du CAVAC-AT. La cueillette de données étant terminée, nous allons rédiger un rapport qui devrait être disponible dès l'automne. D'ores et déjà, nous pouvons dire qu'une très forte majorité des répondants se disent très satisfaits des services reçus au CAVAC.

D'autre part, une des belles réalisations de l'année fut la signature d'un protocole d'entente régional pour l'implantation d'un service de référence policière. En effet, bien que des ententes avaient déjà été signées avec la plupart des postes de police en 2003, le taux de référence policière restait faible. Des discussions furent donc amorcées avec le commandant du district, monsieur Jasmin Piquette, afin que la référence aux services du CAVAC-AT soit faite de façon systématique par les policiers en contact avec des personnes victimes d'actes criminels. L'entente fut signée le 29 septembre 2010 et depuis, les références policières ne cessent d'augmenter. Cette entente nous permet d'effectuer un premier contact avec les personnes victimes dès le début des procédures judiciaires et ainsi les informer et les accompagner tout au long du processus.

De plus, la réalisation des vidéos de promotion, amorcée l'an dernier, est maintenant terminée. Il s'agit de trois vidéos qui ont trois cibles différentes. La première s'adresse à la population en général ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires, la deuxième a été produite spécialement pour les policiers afin de mieux leur faire connaître nos services et la nature de l'entente régionale et finalement, la troisième s'adresse aux procureurs du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Le lancement officiel des vidéos se fera lors de notre assemblée générale, le 30 mai prochain.

En ce qui a trait aux services aux communautés autochtones, après le départ de l'intervenante autochtone du point de services du Témiscamingue, nous avons revu la définition de tâches et engagé un agent de liaison plutôt qu'un intervenant. Son mandat est régional et son rôle est de faire la promotion des services du CAVAC-AT dans l'ensemble des communautés de la région, de faire le lien entre les personnes victimes et les intervenantes du CAVAC-AT et de sensibiliser les différents intervenants aux réalités autochtones. Des protocoles de références policières sont également en voie de réalisation avec les services de police autochtone à l'instar de l'entente signée avec la Sûreté du Québec.

Enfin, je vous invite à parcourir ce rapport qui rend compte des services offerts aux personnes victimes d'actes criminels au cours de l'année ainsi que des nombreuses implications du CAVAC-AT dans le milieu.

Bonne lecture!

A handwritten signature in cursive script that reads "Jacinthe Tessier".

Jacinthe Tessier, directrice générale.

HISTORIQUE

Au cours des trente dernières années, tant en Europe qu'en Amérique, est né un vaste mouvement social en faveur des personnes victimes de toutes les formes de criminalité. Au Québec, c'est en 1971 que fut adoptée la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels. C'est également au cours des années '70 que les premiers services d'aide aux femmes victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle ont été mis sur pied, notamment grâce au militantisme des femmes.

En juin 1988, la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels est adoptée. Cette loi introduit des mesures destinées à répondre aux besoins et aux préoccupations des personnes victimes d'actes criminels. Ainsi, elle définit la notion de "victime" et reconnaît les droits et les responsabilités qui s'y rattachent.

Cette loi prévoit également l'institution du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) et la reconnaissance par le ministre de la Justice des centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Enfin, la loi institue le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC) pour assurer le financement des services d'aide.

Le BAVAC priorise l'implantation et le maintien des CAVAC en favorisant la participation du milieu à leur mise en place. Dans les années qui suivirent, onze CAVAC sont mis sur pied à travers la province. Toutefois, à cause des contraintes budgétaires, il faudra attendre encore plusieurs années avant de voir s'étendre le réseau des CAVAC. Aujourd'hui on compte 17 centres d'aide aux victimes d'actes criminels, répartis dans autant de régions du Québec. Également présent dans 55 palais de justice de la province, le personnel des CAVAC travaille en concertation avec plusieurs partenaires tels les policiers, les procureurs aux poursuites criminelles et pénales, les organismes communautaires et le réseau de la Santé et des services sociaux.

L'expertise des professionnels du Réseau des CAVAC s'est bâtie sur le terrain, permettant ainsi d'être en contact direct avec la clientèle. Les nombreux services offerts se sont donc développés à partir des besoins réels, exprimés par les personnes touchées par un crime.

LE CAVAC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le CAVAC de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est le treizième CAVAC à voir le jour au Québec. En effet, le 16 novembre 2001, le ministre de la Justice, Me Paul Bégin, annonçait la création et le financement d'un centre d'aide aux victimes d'actes criminels en Abitibi-Témiscamingue. Le 21 janvier 2002, le CAVAC-AT obtenait sa charte et le 23 avril 2002 nous étions enfin prêts à donner les services. Quant à l'ouverture officielle, elle se déroula le 12 juin 2002 en présence du sous-ministre de la Justice, Me Michel Bouchard et de Me Claire Lessard, directrice du BAVAC. L'assemblée générale de fondation s'est tenue le 30 mai 2002.

Le CAVAC-AT a débuté ses activités de façon très modeste avec une personne à la direction et une intervenante, qui ensemble, devaient répondre aux demandes de toute la région. Notre présence était essentiellement à Rouyn-Noranda et nous répondions aux demandes ponctuelles des autres secteurs de la région en nous déplaçant au besoin. En septembre 2002, venait s'ajouter à l'équipe une intervenante autochtone grâce à un projet financé par le gouvernement fédéral et la collaboration de l'association femmes autochtones du Québec. Le projet pris fin en septembre 2003. Toujours à l'automne 2002, en novembre cette fois, une intervenante était embauchée pour le secteur d'Amos. En juin 2003, une intervenante était ensuite embauchée, à même le budget du CAVAC-AT afin d'assurer les services au palais de justice de Val-d'Or.

Au fil des années qui suivirent, grâce à l'augmentation de notre financement, nous avons aménagé le bureau régional dans des locaux plus spacieux et étendu nos services à l'ensemble du territoire. Aujourd'hui l'équipe se compose de la directrice, de l'adjointe administrative, de trois intervenantes et d'une agente de bureau au bureau régional à Rouyn-Noranda, de deux intervenantes dont une assure les services dans les communautés autochtones et d'une agente de bureau au point de service de Val-d'Or, d'une intervenante à chacun des points de service d'Amos et de La Sarre et d'une intervenante et d'un agent de liaison autochtone au point de service de Ville-Marie .

LE FINANCEMENT DU CAVAC-AT

La principale source de financement du CAVAC-AT est la subvention de base du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC), géré par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC). Les fonds du FAVAC proviennent de trois sources, les suramendes pénales, une partie des produits de la criminalité et les contributions pénales.

Nous pouvons également compter sur des contributions pénales imposées par les juges et des dons au CAVAC versés directement par les contrevenants. Notons que les contrevenants n'ont pas droit à un reçu d'impôt lorsqu'ils font un don au CAVAC. Bien que de moindre importance, ces sources d'autofinancement sont pour nous une reconnaissance du système de justice de l'aide que nous apportons aux victimes tant au tribunal qu'à nos bureaux.

En plus de notre subvention de base, nous avons obtenu deux subventions pour des projets spécifiques qui seront réalisés dans la prochaine année. Une première subvention de 5 000 \$ a été perçue afin d'organiser un événement régional dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminel. La deuxième subvention de 35 000 \$ a été obtenue afin d'organiser une formation sur les réalités autochtones à travers le Québec.

Vous retrouverez, à la fin de ce rapport, les états financiers pour l'exercice terminé au 31 mars 2011.

LES SERVICES DU CAVAC-AT

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est un organisme communautaire qui a pour mission de venir en aide aux personnes victimes et témoins d'actes criminels, ainsi qu'à leurs proches. Il offre des services d'intervention psychologique et post-traumatique; d'information sur le processus judiciaire et sur les droits et recours des victimes d'actes criminels; de l'accompagnement dans le système judiciaire et dans les démarches auprès des organismes administratifs privés et publics; de l'assistance technique afin, entre autres, de compléter les formulaires de demandes d'indemnisation et de la déclaration de la victime; de l'orientation vers les ressources juridiques, médicales, sociales et communautaires appropriées.

Dans le cadre de la *Déclaration de services aux citoyens*, le ministère de la Justice sollicitait la collaboration des CAVAC afin de mieux assister et informer les victimes. En région, une entente a été conclue, en mai 2003, entre le CAVAC-AT, le Bureau du substitut du procureur général et les services de justice afin d'offrir le service CAVAC-INFO. Le CAVAC-AT informe, par téléphone ou par lettre, les victimes du tribunal adulte et du tribunal jeunesse des poursuites judiciaires intentées, des dates d'audiences, des conditions imposées en regard à leur sécurité et les invite à avoir recours à ses services.

Le CAVAC-AT accompagne les victimes dans leurs démarches auprès du Directeur des poursuites criminelles et pénales, auprès des services de police et des services de justice. Il travaille en étroite collaboration avec les procureurs, les policiers et les services de justice. Il travaille également en partenariat avec les organismes communautaires et les services de santé et services sociaux.

Les services sont offerts à toute personne victime d'un acte criminel, que ce soit contre la personne ou contre la propriété, que le crime aie été ou non dénoncé à la police et que l'auteur du crime soit ou non identifié et poursuivi. Les services s'adressent à toute victime quelque soit son âge, son sexe, son orientation sexuelle et son origine ethnique. Les services sont offerts gratuitement et sont confidentiels.

TERRITOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'Abitibi-Témiscamingue est un immense territoire de 65 143 Km². Sa superficie se découpe en cinq territoires de MRC : Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et Vallée de l'Or, chacun ayant son pôle urbain. Ensemble, elles regroupent 86 municipalités, 4 communautés autochtones, 3 établissements indiens et 15 territoires non organisés. La population globale des Municipalités régionales de comté est d'environ 145 192 habitants.

Population de l'Abitibi-Témiscamingue 2007¹

MRC Abitibi (Amos)	MRC Abitibi-Ouest (La Sarre)	MRC Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda)	MRC Témiscamingue (Ville-Marie)	MRC Vallée de l'Or (Val-d'Or)	Total pour l'Abitibi-Témiscamingue
24 346	21 047	39 490	17 007	43 302	145 192

La région est ainsi parsemée de petites collectivités plus ou moins rapprochées d'un centre urbain. En moyenne, 122 kilomètres séparent la capitale, Rouyn-Noranda, des principales villes de la région.

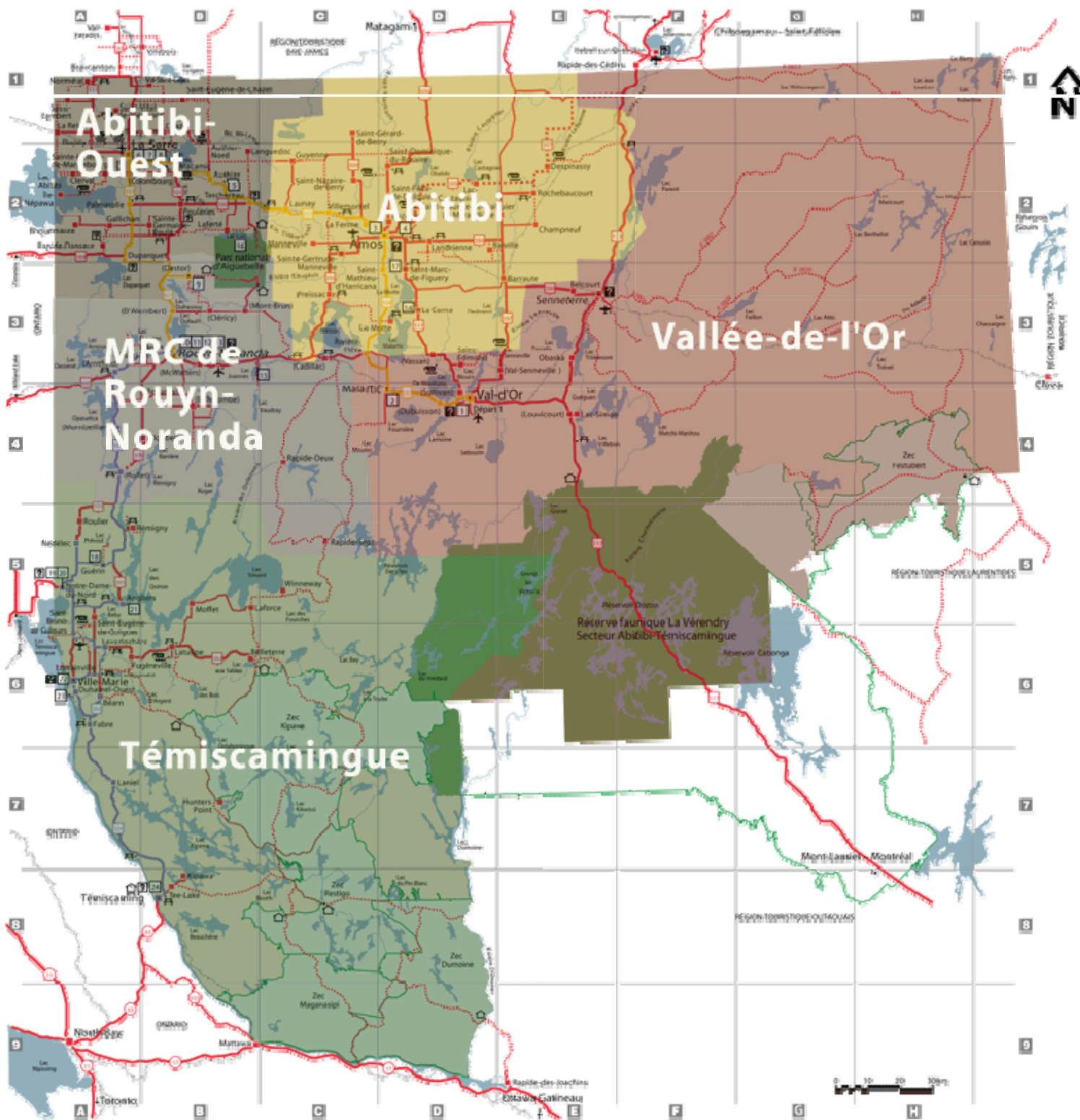
Distance entre les principales villes et Rouyn-Noranda

	Amos	La Sarre	Val-d'Or	Senneterre	Ville-Marie
Rouyn-Noranda	106	88	107	174	133

Les services du CAVAC-AT sont offerts sur l'ensemble du Territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Des intervenantes sont en poste en permanence à Rouyn-Noranda, Amos, Val-d'Or, La Sarre et Ville-Marie. Senneterre est desservi selon les besoins et le calendrier de la Cour criminelle. Un local est identifié pour le CAVAC-AT dans chacun des Palais de justice. Une intervenante, en poste à Val-d'Or, couvre les communautés autochtones de l'est de la région. L'intervenante de Ville-Marie dessert, quant à elle, les communautés du Témiscamingue.

¹ Source : Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

TERRITOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



De gauche à droite, Mme Ghislaine Ébacher, le lieutenant Alex Chartier, Mme Catherine Sirois, Mme Martine Ayotte et Mme Sharon McBride. Absente de la photo, Me Marie-Chantal Brassard.

Madame Catherine Sirois Coordonnatrice Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Présidente
Lieutenant Alex Chartier Responsable du bureau des enquêtes criminelles Poste de Rouyn-Noranda, Sûreté du Québec	Vice-président
Madame Martine Ayotte Victime d'acte criminel	Trésorière
Madame Sharon McBride Services parajudiciaires autochtones du Québec	Secrétaire
Madame Ghislaine Ébacher Directrice régionale par intérim Services judiciaires de l'Abitibi-Témiscamingue	Responsable des ressources humaines
Me Marie-Chantal Brassard Procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales	Administratrice

Le conseil d'administration a tenu six séances régulières et a participé à une activité d'échanges avec l'équipe du CAVAC afin de souligner la période des Fêtes.

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL



De gauche à droite, Sylvie Vachon, Martine Gélinau, Nancy Bouchard, Josée Larivière, Marie-Josée Brassard, Karine Charbonneau, Martine Sigouin, Stéphanie Desputeau, Milaine Guay, Jacinthe Tessier et Nathalie St-Pierre. Absents de la photo, Josie Mongrain, Mélanie Paquin et Corey Stanger.

Mme Jacinthe Tessier, directrice générale
5 mars 2002 -

Mme Karine Charbonneau, intervenante
9 juin 2003 -

Mme Josée Simard, adjointe administrative
10 mai 2004 – 4 octobre 2010

Mme Josie Mongrain, intervenante
5 janvier 2005 -

Mme Nancy Bouchard, intervenante
5 janvier 2005 -

Mme Martine Gélinau, intervenante
21 février 2005 -

Mme Sylvie Vachon, intervenante
2 mars 2005 –

Mme Josée Larivière, intervenante
15 août 2005 -

Mme Martine Sigouin, intervenante
1er juin 2006 -

Mme Marie-Josée Brassard, intervenante
18 juin 2008 -

Mme Nathalie St-Pierre, adjointe administrative
5 octobre 2009 -

Mme Lynda Gosselin, intervenante autochtone
17 août 2009 -16 juillet 2010

Mme Mélanie Paquin, agente de bureau
5 janvier 2010 -

M. Corey Stanger, agent de liaison autochtone
17 janvier 2011-

Mme Stéphanie Desputeau, agente de bureau
7 février 2011 –

Mme Milaine Guay, stagiaire au BAC en travail
social
30 août 2010- 14 avril 2011

Nous avons tenu 7 réunions d'équipe ainsi que des activités de formation, de supervision et de ressourcement décrites un peu plus loin.

DONNÉES STATISTIQUES

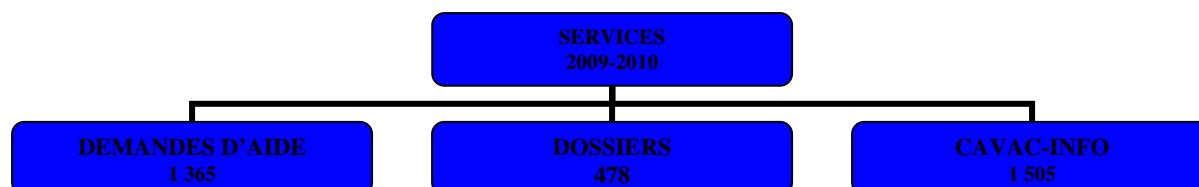
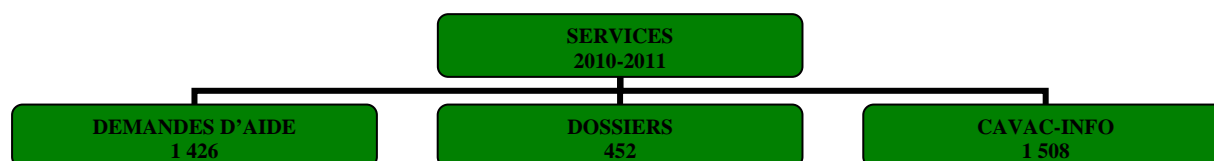
Il y a deux types de services, les services initiés par les victimes et les services initiés par le CAVAC-AT dans le cadre du CAVAC-INFO. Plus précisément, lorsqu'une victime nous fait une première demande soit parce qu'elle a été informée de nos services via le CAVAC-INFO, soit par une autre référence, elle est alors comptabilisée comme une demande d'aide ou fiche signalétique. Au deuxième contact, le système ouvre automatiquement un dossier. Quant au service CAVAC-INFO il est comptabilisé de façon indépendante puisque qu'il s'agit d'un programme proactif du CAVAC-AT qui découle d'une entente de collaboration avec le Ministère de la justice. Lorsque le Directeur des poursuites criminelles et pénales intente des poursuites, le CAVAC-AT informe la victime et ouvre alors une fiche CAVAC-INFO. C'est ensuite la responsabilité de la victime de nous rappeler ou de nous demander qu'on la rappelle si elle désire continuer d'être informée. Lorsque la personne nous rappelle, cela devient une demande initiée par la victime et c'est comptabilisé comme une demande d'aide (fiche signalétique). Tous les services rendus sont comptabilisés dans le système informatique SCAVAC.

Dans les tableaux qui suivent, nous présenterons les services en quatre groupes : les demandes d'aide (fiches signalétiques), les dossiers ouverts, les résultats en regard du panier de services et les CAVAC-INFO. Il est à noter que lorsqu'un dossier est ouvert, tous les services y sont comptabilisés.

SERVICES OFFERTS

SERVICES OFFERTS 2010-2011

En 2010-2011, nous avons reçu 1 426 demandes d'aide (fiches signalétiques) de la part de victimes directes ou indirectes comparativement à 1 365 l'an dernier. Nous avons ouvert 452 nouveaux dossiers, soit un suivi à court ou moyen terme, comparativement à 478 pour l'année précédente. Nous avons également contacté 1 508 victimes dans le cadre du CAVAC-INFO comparativement à 1 505 l'an dernier.



SERVICES OFFERTS PAR POINTS DE SERVICE

On retrouve dans ce graphique la répartition des services rendus par point de services.

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Vallée de l'Or Semeterre	Témiscamingue	Total
Demandes d'aide	177	218	534	279	218	1 426
Dossiers	54	56	181	84	77	452
CAVAC-INFO	219	112	339	609	229	1 508
Population ⁽¹⁾	24 746	21 007	40 772	42 783	16 578	145 886

(1) Sources: Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Données publiées le 4 février 2010.

PROFIL DE LA CLIENTÈLE

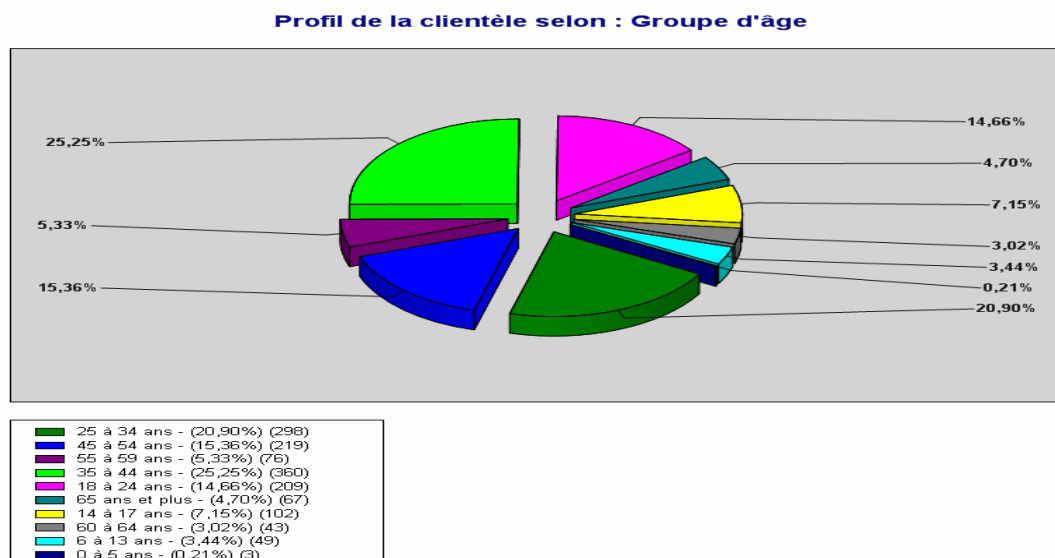
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LE SEXE

Les femmes ont été plus nombreuses à s'adresser au CAVAC-AT avec 67,81% contre 32,19% d'hommes.



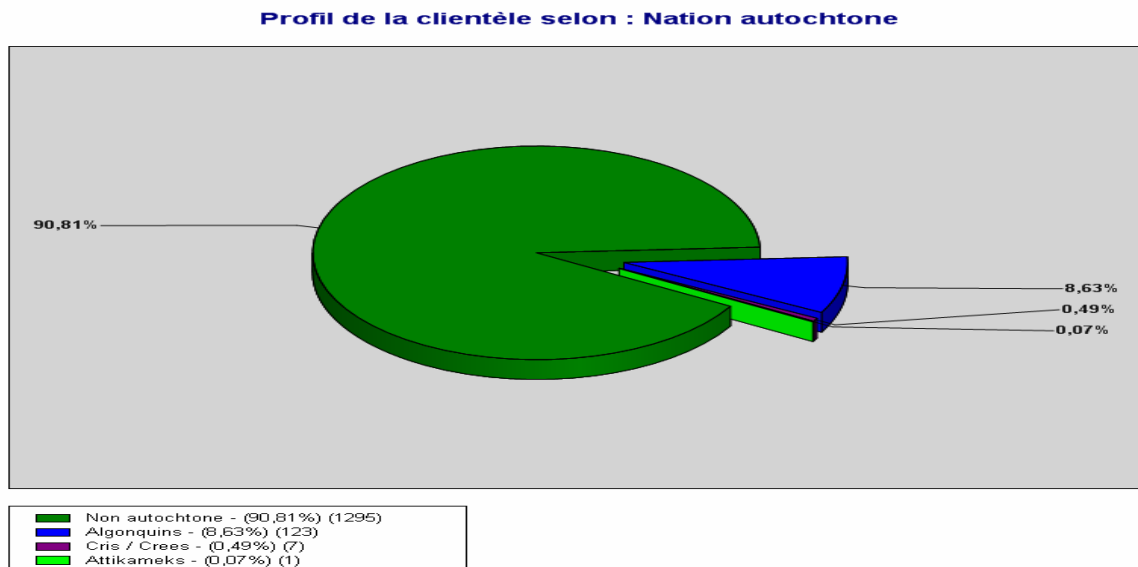
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LE GROUPE D'ÂGE

Les personnes entre 35 à 44 ans ont été les plus nombreuses à demander de l'aide avec 25,25% des demandes, suivi des personnes entre 25 et 34 ans avec 20,90% des demandes. Les personnes âgées de 65 ans et plus comptaient pour 4,70% de notre clientèle alors que les enfants de 13 ans et moins comptaient pour 3,65%.



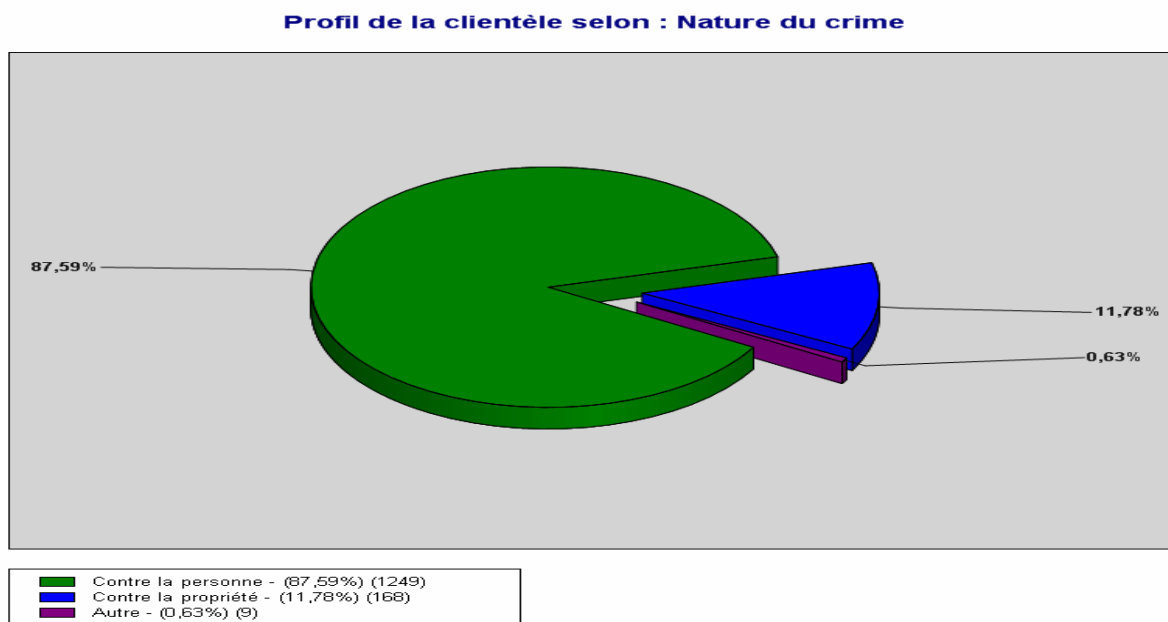
PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LA NATION AUTOCHTONE

La majorité des demandes d'aide provenait de victimes allochtones soit 1 295 demandes alors que 123 provenaient de victimes d'origine algonquaine et 8 d'origine cris et Attikamek.



PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LA NATURE DU CRIME

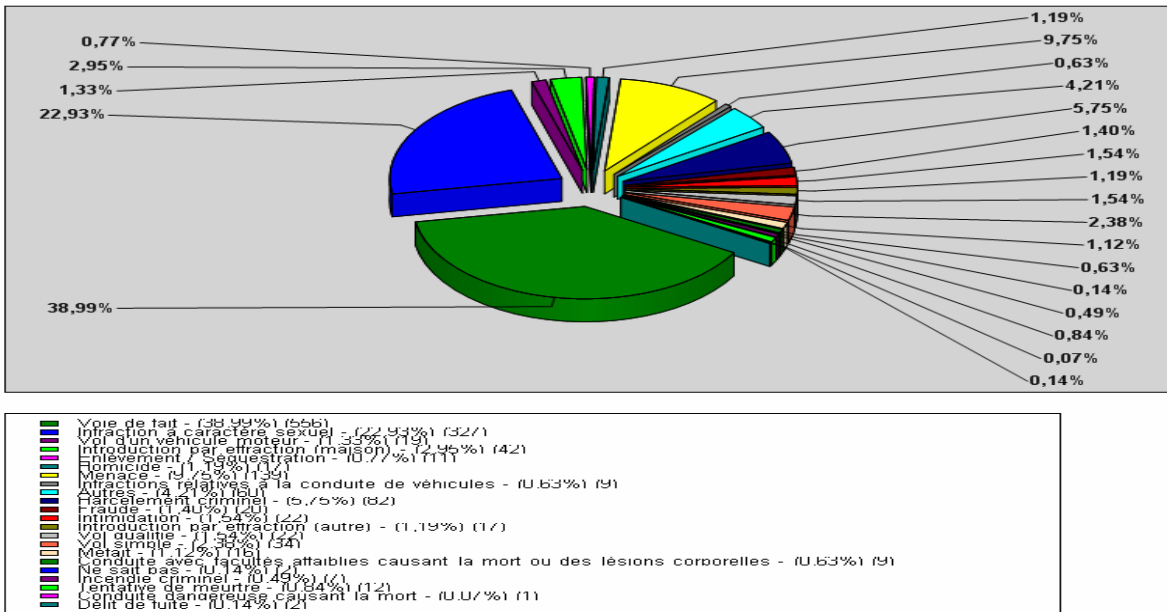
Les personnes qui ont fait une demande d'aide étaient majoritairement des victimes d'un crime contre la personne soit 1 249 victimes alors que 168 étaient victimes d'un crime contre la propriété et 9 de nature inconnue.



PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LE CRIME

Les victimes de voies de fait ont été les plus nombreuses à demander de l'aide avec 556 des demandes suivies des victimes d'infractions à caractère sexuel avec 327 demandes alors que 139 personnes avaient été victimes de menaces. Notons également que 17 des demandes provenaient de personnes ayant vécu l'homicide d'un proche.

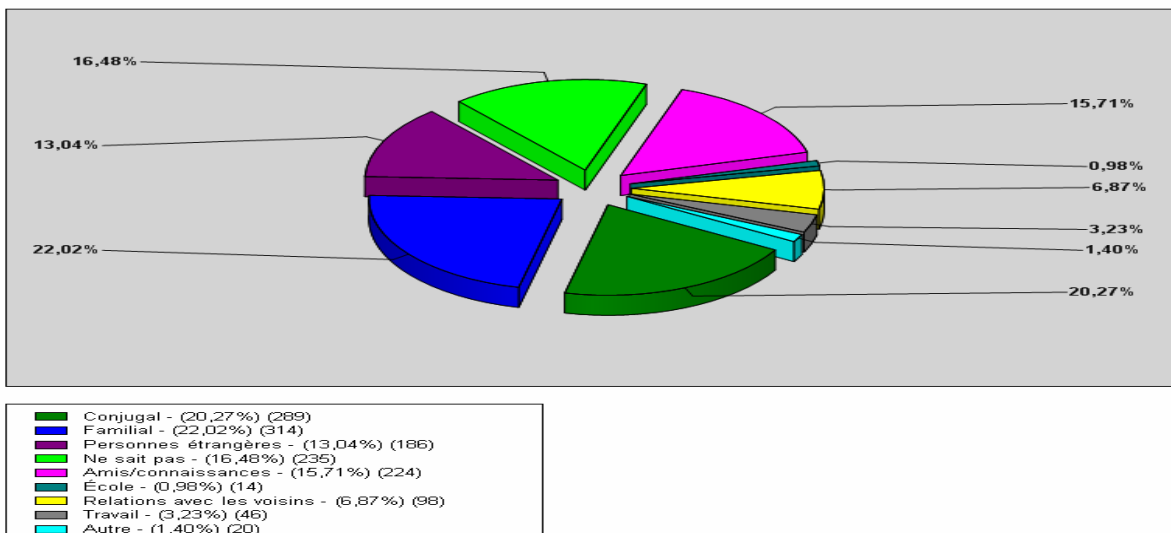
Profil de la clientèle selon : Crime



PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LE CONTEXTE DU CRIME

Le crime est souvent commis dans un environnement connu de la victime. Le contexte le plus souvent cité est « familial » pour 314 cas, « conjugal » pour 289 cas, « amis et connaissances » pour 224 cas et « personnes étrangères » pour 186 cas.

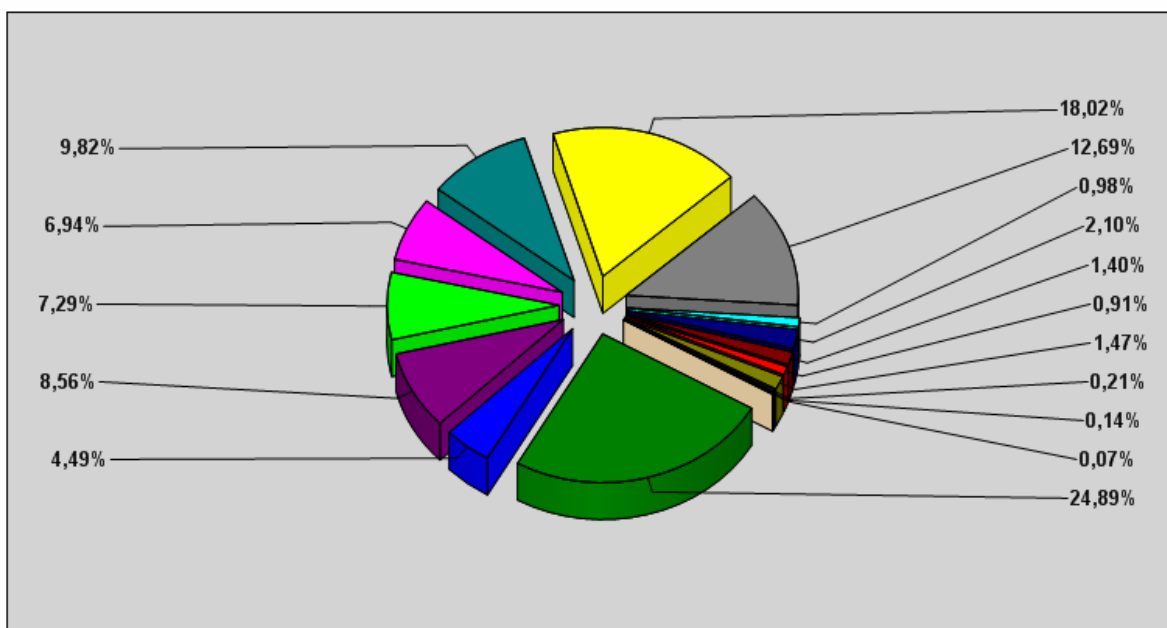
Profil de la clientèle selon : Contexte du crime



PROFIL DE LA CLIENTÈLE SELON LA SOURCE DE RÉFÉRENCE

Nos partenaires sont une source importante de références à nos services. Le programme CAVAC-INFO mis en place en collaboration avec le bureau des poursuites criminelles et pénales et les services judiciaires compte pour 355 des références. Les références policières ont plus que doublé avec 257 des références comparativement à 112 l'an passé. Les parents et amis sont à l'origine de 140 des demandes. Le réseau de santé et des services sociaux ainsi que les procureurs des poursuites criminelles et pénales sont également des sources de référence importantes avec respectivement 122 et 104 des demandes.

Profil de la clientèle selon : Source de référence



CAVAC (Cavac-Info) - (24,89%) (355)
réseau communautaire - (4,49%) (64)
réseau santé et services sociaux - (8,56%) (122)
spq - (7,29%) (104)
autres - (6,94%) (99)
parente(e), ami(e), connaissance - (9,82%) (140)
policier - (18,02%) (257)
Ne sais pas - (12,69%) (181)
réseau éducation - (0,98%) (14)
CAVAC (référé par) - (2,10%) (30)
médias - (1,40%) (20)
réseau privé - (0,91%) (13)
greffe - (1,47%) (21)
CSST - (0,21%) (3)
IVAC - (0,14%) (2)
SAAQ - (0,07%) (1)

RÉSULTATS 2010-2011 EN REGARD DU PANIER DE SERVICES

SERVICES RENDUS DU 1 AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011		NOMBRE DE SERVICES RENDUS
CATÉGORIE DE SERVICES	DESCRIPTION SERVICES	
		Fiches signalétiques
Services directs	Intervention post-traumatique	291
Total – Intervention post traumatique		291
Services directs	Intervention psychosociale	3 849
	Intervention téléphone	24
	Déplacement	60
	24/7	-
Total – Intervention psychosociojudiciaire		3 933
Information	Services du CAVAC	680
	Processus judiciaires criminels	934
	Services de justice	61
	Adulte chambre criminelle et pénale	709
	Déclaration de la victime	191
	Chambre de la jeunesse	67
	Enquête policière	225
Contacts (recherche d'informations ou suivis)	Aide juridique	6
	Réseau juridique	2 342
Total – Informations processus judiciaire		5 215
Information	Compagnie d'assurance	8
	Dédommagement au criminel	34
	IVAC/CSST accidents	585
	SAAQ	1
Contacts (recherche d'informations ou suivis)	CSST/IVAC	212
	SAAQ	-
	Compagnies d'assurance	2
Sous-total - Informations sur les possibilités d'indemnisation		842
Information	Recours civils et petites créances	30
	Autres recours et droits	61
	Direction protection de la jeunesse	22
Sous-total – Informations sur les recours civils		113
Total – Informations sur les droits et recours		6 170
Assistance technique	Formulaire IVAC	313
	Déclaration de la victime	75
	Formulaire CSST	5
Sous-total – Pour compléter les formulaires		393
Assistance technique	Autres	91
	Recherche informatique	29
Autres services	Autres services	2 547
	Annulation de la demande	15

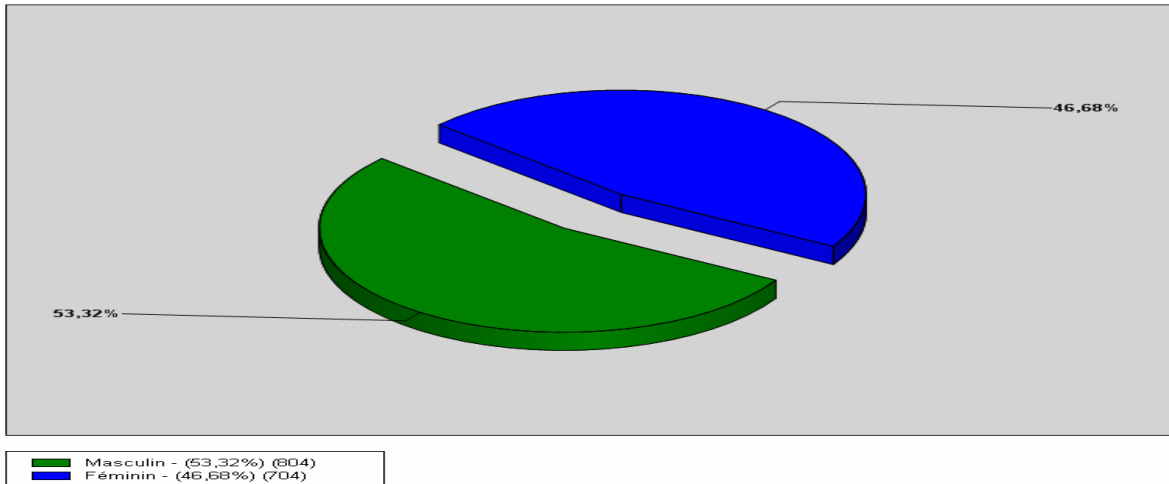
	Laissé un message	1 162
	Absent au rendez-vous	95
Sous-total – Dans l'identification des formalités à respecter		3 939
Total – Assistance technique		4 332
Références	IVAC/CSST	22
	SAAQ	1
	Compagnies d'assurance	1
	Réseau judiciaire	184
Sous-total – Domaine juridique		208
Information	Réseau santé et services sociaux	60
Références	Réseau santé et services sociaux	70
Contacts (recherche d'informations ou suivis)	Réseau santé et services sociaux	212
Sous-total – Réseau de la santé et des services sociaux		342
Information	Ressources communautaires	48
	Réseau privé	12
	Autres	74
Références	Réseau communautaire	58
	Réseau privé	18
	Autre	15
	CAVAC	12
Contacts (recherche d'informations ou suivis)	Réseau communautaire	312
	Réseau privé	24
	Autres	69
Sous-total – Réseau privé et communautaire		642
Total – Orientation vers des ressources spécialisées		1 192
Accompagnement	Cour criminelle	325
	Cour civile	-
	Cour municipale	-
	Chambre de la jeunesse	5
	Tribunal de la jeunesse	3
	Tribunaux administratifs	1
Sous-total - Services judiciaires		334
Accompagnement	Professionnel de la santé et des services sociaux	2
Sous-total – Réseau de la santé		2
Accompagnement	Ressources communautaires	-
	Autres	15
Sous-total – Ressources communautaires		15
Accompagnement	Service de police	38
Sous-total – Services de police		38
Accompagnement	IVAC	3
	CSST	1
	Avocat - Procureur de la couronne - civil	96
Sous-total – Ressources juridiques		100
Total - accompagnement		489
Total – Services rendus		<u>16 407</u>

CAVAC-INFO

PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC- INFO SELON LE SEXE

Le service CAVAC-INFO s'adresse à toute victime d'un acte criminel contre la personne ou la propriété. C'est un service proactif du CAVAC-AT. Sur les 1 508 personnes rejointes, 53,32% étaient des hommes et 46,68% étaient des femmes.

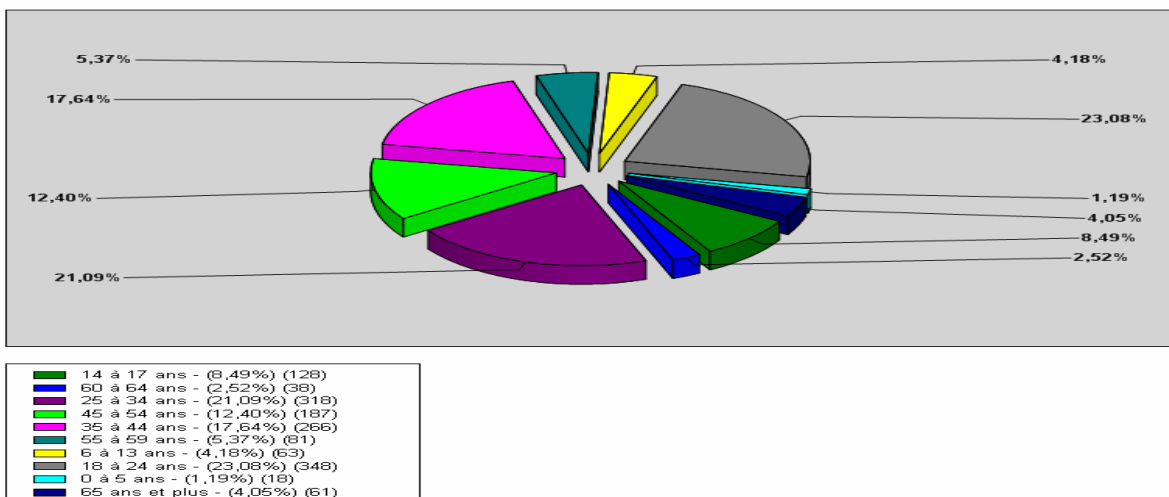
Profil de la clientèle selon : Sexe



PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC- INFO SELON LE GROUPE D'ÂGE

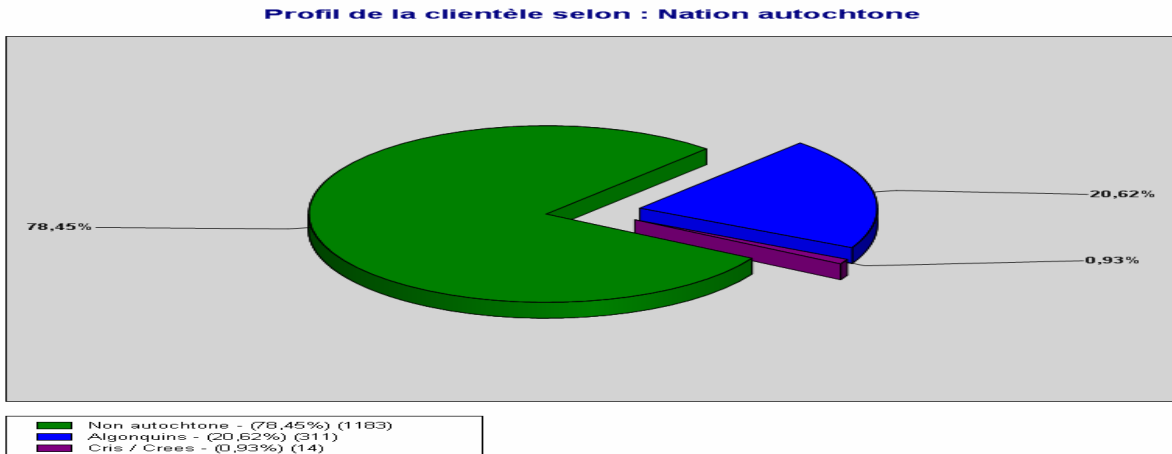
Les personnes de 18 à 44 ans sont plus susceptibles d'être victimes d'un crime. Nous avons rejoint 348 personnes entre 18 et 24 ans, 318 personnes de 25 à 34 ans, 266 personnes de 34 à 44 ans alors que 54 personnes avaient 65 ans et plus et 81 moins de 13 ans.

Profil de la clientèle selon : Groupe d'âge



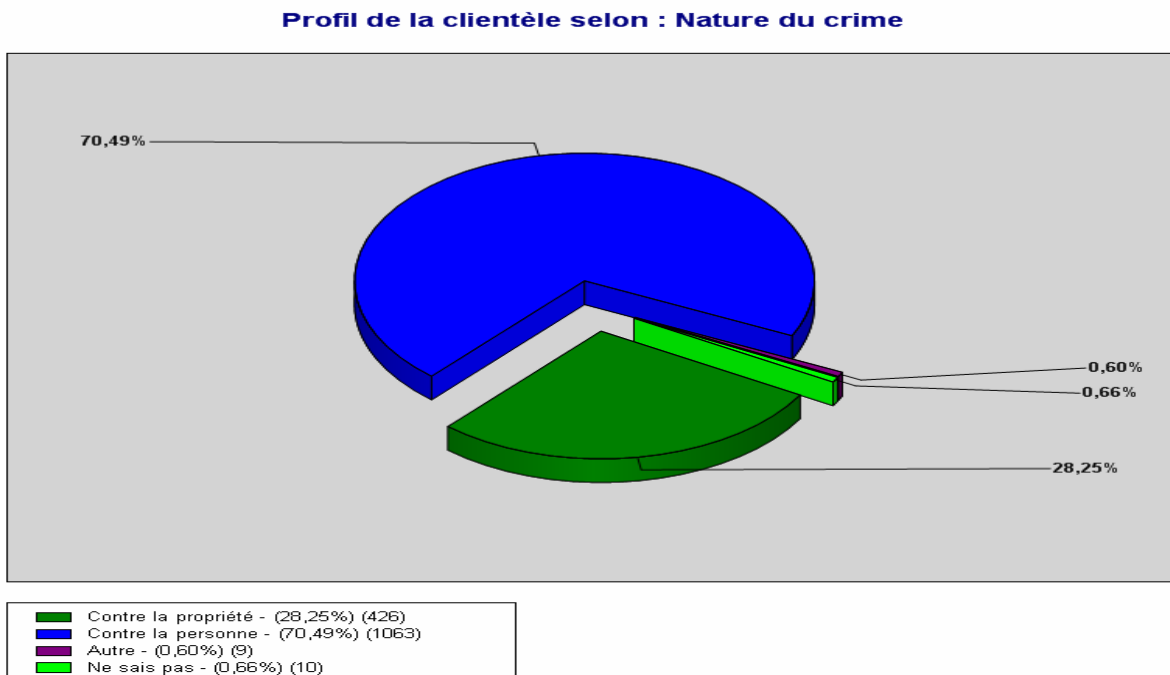
PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC- INFO SELON LA NATION AUTOCHTONE

Nous avons offert des services dans le cadre du CAVAC-INFO à 311 victimes de la nation algonquine, à 14 victimes de la nation crie comparativement à 1 183 victimes allochtones.



PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC- INFO SELON LA NATURE DU CRIME

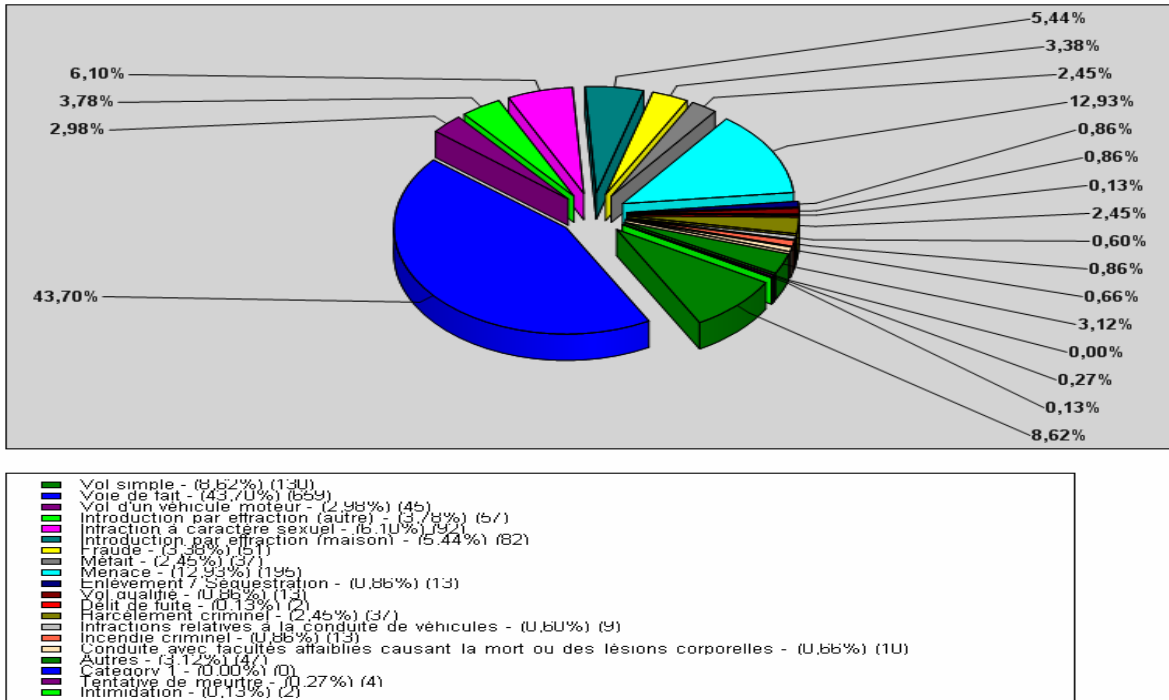
Les crimes contre la personne comptaient pour 70,49% des crimes. Les crimes contre la propriété quant à eux comptaient pour 28,25% alors que 1,26% des crimes étaient de nature inconnue.



PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC- INFO SELON LE CRIME

Dans le cadre du CAVAC-INFO, 659 des personnes rejointes avaient été victimes de voies de fait, 195 de menaces, 130 de vol simple et 92 d'infraction à caractère sexuel.

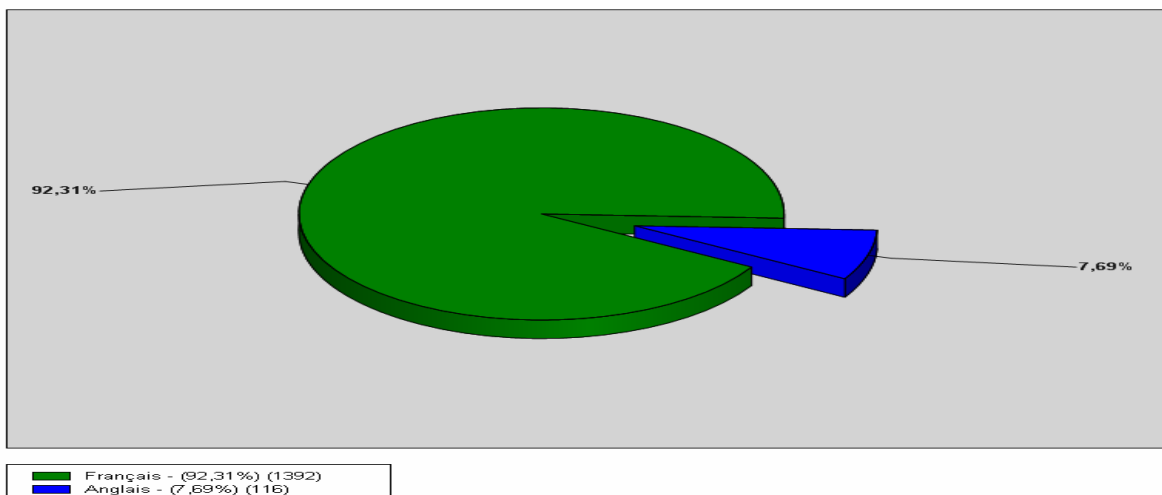
Profil de la clientèle selon : Crime



PROFIL DE LA CLIENTÈLE CAVAC- INFO SELON LA LANGUE

Dans le cadre du CAVAC-INFO, 92,31% des personnes rejointes étaient de langue française et 7,69% de langue anglaise.

Profil de la clientèle selon : Langue



BILAN DES ACTIVITÉS 2010-2011

Cette année, l'équipe régulière était composée de la directrice, de l'adjointe administrative, de trois intervenantes et d'une agente de bureau au bureau régional à Rouyn-Noranda, de deux intervenantes dont une assure les services dans les communautés autochtones du secteur et d'une agente de bureau au point de service de Val-d'Or, d'une intervenante à chacun des points de service d'Amos et de La Sarre et d'une intervenante et d'un agent de liaison autochtone au point de service de Ville-Marie. De plus, nous avons accueilli une stagiaire au BAC en travail social.

Notre implication dans la Déclaration de services aux citoyens par le biais des programmes CAVAC-INFO et CAVAC-INFO-JEUNESSE nous permet de rejoindre un grand nombre de victimes chaque année et de les informer du processus judiciaire en cours, de leurs droits et recours ainsi que de nos services. Ces programmes sont une source importante de référence au CAVAC-AT, toutefois, encore beaucoup de personnes victimes ne connaissent pas nos services.

Afin de rejoindre un plus grand nombre de personnes victimes, nous avons signé une nouvelle entente de référence policière avec la Sûreté du Québec, district de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, et le Module d'assistance aux victimes de la Sûreté du Québec. Cette entente vient systématiser une pratique déjà en place depuis 2003. Lorsque les policiers rencontrent des victimes d'actes criminels, ils doivent leur remettre le dépliant du CAVAC-AT ainsi qu'un document de références produit par le Module d'assistance aux victimes. Les policiers doivent également encourager les victimes à recevoir l'aide du CAVAC-AT et le cas échéant, faire parvenir leurs coordonnées au CAVAC-AT. Le CAVAC-AT prend alors contact avec les victimes afin de les informer de leurs droits et recours ainsi que des services existants.

Parallèlement, nous avons terminé le tournage des vidéos de promotion et sommes à travailler à leur diffusion. Trois vidéos ont été produites qui seront réunies sur un même DVD et mis en ligne sur le site Web du CAVAC. Les trois vidéos sont d'une durée d'environ 8 minutes. La première s'adresse à la population en général et à l'ensemble de nos partenaires, la deuxième a été produite spécialement pour les policiers afin de mieux leur faire connaître nos services et la nature de l'entente régionale et finalement, la troisième s'adresse aux procureurs du bureau du Directeur

des poursuites criminelles et pénales. Le lancement officiel des vidéos se fera lors de notre assemblée générale, le 30 mai prochain.

Par ailleurs, toute l'équipe du CAVAC-AT s'implique activement à différents lieux de concertation afin de tisser des liens avec les partenaires et ainsi ensemble, mieux faire reconnaître les droits des victimes et développer les services qui leur sont offerts. Nous sommes également à l'affût de perfectionnement et de ressourcement afin de maintenir une équipe saine et dynamique. Dans les pages qui vont suivre, nous vous donnons un aperçu du travail accompli dans ce sens.

LE RÉSEAU DES CAVAC ET LE BAVAC

Chaque année, le Réseau des CAVAC se réunit afin d'échanger, de prendre des orientations communes, de développer des outils et de s'offrir de la formation. C'est également un réseau de support et d'entraide entre les directrices et directeurs. Ces réunions sont généralement suivies d'une rencontre avec le BAVAC. Le Réseau des CAVAC tient un rôle aviseur auprès du BAVAC tant au niveau du financement et du soutien des CAVAC que comme porteur des besoins des victimes d'actes criminels. Cette année, il y a eu 2 rencontres avec le BAVAC et 2 rencontres du Réseau des CAVAC. Le contact entre les CAVAC ne se limite pas aux rencontres provinciales, au contraire, il est maintenu de manière assidue grâce au courrier électronique. Cette façon de faire permet d'échanger sur des sujets divers, de poser des questions sur les façons de faire de chacun ainsi que de débattre et de prendre des positions communes entre les rencontres.

Le Réseau des CAVAC siège également à différents comités et participe à plusieurs événements d'envergure nationale et provinciale. Les représentations sont partagées généralement par les directions selon leurs disponibilités et leurs champs d'intérêts. La directrice du CAVAC-AT a représenté cette année le Réseau au comité promotion, au comité de services aux communautés autochtones, au comité-conseil du comité interministériel et elle est également responsable du dossier des assurances collectives.

Le comité promotion a comme principal mandat d'organiser une activité annuelle dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (SNSVAC). Des

activités régionales sont également organisées par les différents CAVAC lors de cette semaine. Cette année, grâce à la contribution financière du BAVAC, le comité a proposé de jumeler l'activité provinciale aux activités régionales en diffusant une visioconférence de la Dre Pascale Brillon. L'événement se tiendra le 13 avril 2011. Le comité s'est réuni une fois et a tenu 8 conférences téléphoniques.

Le comité de services aux communautés autochtones a travaillé sur un projet de dépliant, adapté aux réalités autochtones, qui sera traduit dans les principales langues autochtones. Grâce également à un soutien financier du BAVAC, une tournée de formation sur les réalités autochtones sera organisé à travers le Québec à laquelle seront conviés les partenaires. Le comité s'est réuni une fois et a tenu 9 conférences téléphoniques. Le comité a aussi été invité, à l'initiative de l'Association des femmes autochtones du Québec, à participer à une rencontre de formation et d'échanges sur les réalités autochtones, sur le site de ressourcement de la Maison Missinak à Saint-Tite-du-Cap. Une rencontre qui fut fort enrichissante.

Nous n'avons participé à aucune rencontre du comité-conseil du comité interministériel cette année.

PROMOTION ET SENSIBILISATION

Présentation des services du CAVAC-AT aux étudiants en Techniques d'intervention en délinquance. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos	27/04/2010
Rencontres de préparation et présentation de l'entente de collaboration avec les partenaires policiers de la Sûreté du Québec de l'Abitibi-Témiscamingue. Réalisation : Entente de références policières. Directrice : Jacinthe Tessier Endroit : Abitibi-Témiscamingue	22/06/2010 08/09/2010 23/09/2010 03/09/2010 29/09/2010 23/02/2011
Présentation des services aux policiers de la Sûreté du Québec, poste d'Amos. Directrice : Jacinthe Tessier Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos	13/05/2010

Présentation des services du CAVAC-AT aux policiers de la Sûreté du Québec, poste de Rouyn-Noranda. Directrice : Jacinthe Tessier Intervenantes : Martine Sigouin, Martine Gélinau et Josée Larivière Endroit : Rouyn-Noranda	27/05/2010
Rencontre CAVAC-AT / CAPACS. Réalisation : Protocole d'entente de collaboration. Intervenante : Nancy Bouchard Endroit : La Sarre	15/06/2010
Présentation des services aux étudiants en Techniques d'intervention en délinquance. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos	07/09/2010
Présentation des services au Comité diocésain de la condition des femmes. Intervenantes : Josée Larivière et Milaine Guay Endroit : Rouyn-Noranda	22/09/2010
Présentation des services au Salon des générations. Intervenante: Nancy Bouchard Endroit: La Sarre	29/09/2010
Rencontre d'étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos	26/10/2010
Rencontre d'étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Intervenante : Martine Gélinau Endroit : Rouyn-Noranda	28/10/2010
Présentation des services aux dames auxiliaires de la Maison Pie XII et du Pavillon Larouche. Intervenantes : Martine Gélinau et Milaine Guay Endroit : Rouyn-Noranda	13/11/2010
Présentation des services au Centre de femmes. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Matagami	25/02/2011
Kiosque d'information dans le cadre du Salon de la santé Intervenantes : Josée Larivière et Milaine Guay Endroit : École La Source, Rouyn-Noranda	18/03/2011
Présentation sur le processus judiciaire criminel aux intervenantes d'Alternative pour elles. Intervenante : Josée Larivière Endroit : Rouyn-Noranda	22/03/2011

CONCERTATION AVEC LE MILIEU

<p>Table abus violence et fraude envers les personnes âgées et les personnes vulnérables. Réalisation : Comité clinique pour le secteur Abitibi-Ouest Intervenante : Nancy Bouchard Endroit : La Sarre</p>	<p>08/04/2010 30/05/2010 12/11/2010 25/05/2010 07/09/2010 20/10/2010 24/11/2010 16/02/2011</p>
<p>Table Femmes de l'Abitibi-Ouest Réalisation: Programme de sécurité des femmes lors des festivités et projet sur l'égalité des sexes. Intervenante: Nancy Bouchard Endroits: La Sarre</p>	<p>14/04/2010 06/05/2010 26/05/2010 19/10/2010 10/11/2010 06/12/2010 12/01/2010</p>
<p>Table d'info CDC Amos. Réalisation : Concertation avec les organismes communautaires. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos</p>	<p>15/04/2010 27/05/2010 17/06/2010</p>
<p>Comité de la Table de concertation en matière de violence faite aux femmes. Réalisation : Carte ressources. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos</p>	<p>26/04/2010</p>
<p>Étude sur les services aux femmes autochtones en milieu urbain. Réalisation : Participation à une étude de besoins. Directrice : Jacinthe Tessier Endroit : Val-d'Or</p>	<p>26/04/2010</p>
<p>Participation au conseil d'administration du CAFA. Réalisation : Assurer la formation, l'animation et l'accompagnement des organismes communautaires. Directrice : Jacinthe Tessier Endroit : Abitibi-Témiscamingue</p>	<p>06/05/2010 16/11/2010 04/06/2010 29/03/2011</p>
<p>Table de concertation en matière de violence faite aux femmes. Réalisation : Suivi des dossiers de violence faite aux femmes. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos</p>	<p>25/05/2010 30/06/2010 15/09/2010 04/11/2010 06/12/2010 03/02/2011 17/03/2011</p>

Regroupement des organismes communautaire (ROC). Réalisation : Concertation avec les organismes communautaires. Intervenante : Martine Gélinau Endroit : Rouyn-Noranda	09/06/2010
Comités pour la Sécurité des femmes. Réalisation: Assurer la sécurité des femmes lors des festivités. Intervenante: Nancy Bouchard Endroit : La Sarre	15/06/2010 16/06/2010
Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue. Réalisation : Concertation avec les organismes communautaires. Intervenante : Sylvie Vachon Endroit : Ville-Marie	17/06/2010 16/11/2010
Comité cours d'autodéfense (Table de concertation). Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos	17/06/2010
Monitorat d'une stagiaire au baccalauréat en travail social. Intervenante : Josée Larivière Endroit : Rouyn-Noranda	07/09/2010 au 20/04/2011
Table Étoile. Réalisation : Comité clinique personnes âgées. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos	10/09/2010 10/12/2010 18/03/2011
Table en matière d'agressions à caractère sexuel (TMACS). Intervenante : Sylvie Vachon Endroit : Ville-Marie	13/09/2010 31/01/2011 28/03/2011
Comité de suivi des orientations jeunesse en matière d'abus sexuel Réalisation : Échanges entre partenaires et réalisation d'un outil de références à l'intention des intervenants. Directrice : Jacinthe Tessier Endroit : Rouyn-Noranda	29/09/2010 25/10/2010 23/11/2010 25/01/2011 21/03/2011
Table de concertation régionale en matière de violence faite aux femmes. Réalisation : Échanges d'informations entre partenaires et préparation d'activités de sensibilisation afin de contrer la violence faite aux femmes. Directrice : Jacinthe Tessier Endroit : Abitibi-Témiscamingue	24/01/2011
Suivi de l'entente CAVAC et Liaison-Justice. Réalisation : Suivi de l'entente de collaboration concernant l'information transmise aux victimes lorsque des dossiers sont orientés vers des mesures extrajudiciaires. Intervenante : Jacinthe Tessier Endroit : Abitibi-Témiscamingue	14/02/2011

Table de concertation pour la journée de la femme. Intervenante : Marie-Josée Brassard Endroit : Amos	08/03/2011
---	------------

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Conférence de presse pour la Table Femmes. Réalisation : Présentation des affiches pour la sécurité des femmes et des adolescentes lors des Festivités de l'Abitibi-Ouest (créée par la Table Femmes). Intervenant : Nancy Bouchard Endroit : La Sarre	13/05/2010
Table abus violence et fraude envers les personnes âgées et les personnes vulnérables. Réalisation: Lancement du protocole. Intervenante: Nancy Bouchard Endroit : La Sarre, Centre de Santé et de services sociaux des Aurores-Boréales	09/03/2011
Parution d'un article dans le journal La Frontière. Semaine de sensibilisation des victimes d'actes criminels. Intervenante : Karine Charbonneau Endroit : Rouyn-Noranda	20/04/2011

FORMATION ET SUPERVISION

Séminaire sur la justice autochtone. Formateur : différents intervenants venus exposer leurs projets en matière de justice autochtone afin d'amorcer une réflexion en région. Directrice : Jacinthe Tessier Intervenante : Josie Mongrain Endroit : Val-d'Or	14/04/2010
Formation en stress post-traumatique (niveau 2). Formatrice : Dre Pascale Brillon Participant : Josée Larivière, Martine Géliveau, Josie Mongrain Endroit : Val d'Or	31/05/2010 01/06/2010
Formation en gestion des ressources humaines. Formateur : Impact Directrice : Jacinthe Tessier Endroit : Québec	01/06/2010

Supervision clinique. Formatrice : Sonia Paquette Intervenantes : Toute l'équipe du CAVAC Endroit : Rouyn-Noranda	07/06/2010 09/09/2010 03/11/2010 06/01/2011
Formation sur l'abus faite personnes âgées. Formatrice : Marie Beaulieu Participante : Nancy Bouchard Endroit : Macamic	28/09/2010
Formation sur les abus sexuels et traitements chez les enfants. Formatrice : Lili Bélanger Participantes : L'équipe du CAVAC Endroit : Val-d'Or	29 et 30/11/2010
Formation sur les agressions sexuelles. Formatrice : Nancy Bouchard Participantes : L'équipe du CAVAC Endroit : Rouyn-Noranda	23/12/2010
Formation sur le suicide. Participante : Josée Larivière Endroit : Agence de la santé et des services sociaux, Rouyn-Noranda	02/02/2011
Formation sur le stress et l'anxiété. Formatrice : Sonia Paquette Participantes : L'équipe du CAVAC Endroit : Rouyn-Noranda	29/03/2011

CONCLUSION ET PISTES D'ORIENTATION

Encore une fois l'année se termine avec le sentiment d'avoir effectué du bon travail. Nous sommes particulièrement fières du rayonnement du CAVAC-AT dans notre communauté. En effet, après 9 ans d'existence, notre organisme est reconnu comme un acteur majeur en ce qui concerne l'aide aux victimes. Les efforts déployés à développer des liens de partenariat et à offrir des services professionnels ont porté fruits.

L'objectif, que nous nous étions fixé l'an dernier, de mettre un accent particulier sur la promotion et la sensibilisation a été en partie réalisé. Notre cible prioritaire qui était de rejoindre les partenaires policiers a été atteinte avec l'application de l'entente régionale. Toutefois, à cause de la signature de cette nouvelle entente, nous avons dû revoir quelques scènes des vidéos de promotion, ce qui en a retardé la sortie. Nous comptons donc, dans la prochaine année, diffuser à une large échelle ces vidéos et ainsi atteindre notre objectif. Elles seront envoyées à nos partenaires et mises en ligne sur le site Web des CAVAC. Nous offrirons également des présentations de nos services aux organismes qui en feront la demande à la suite de la réception du DVD.

De plus, nous comptons être davantage présent dans les communautés autochtones avec la venue du nouvel agent de liaison autochtone et ainsi mieux se faire connaître, et en retour, mieux connaître les besoins des communautés. Une formation sur les réalités autochtones est prévue à l'automne à laquelle les partenaires seront conviés. Un nouveau dépliant, adapté aux réalités autochtones, est également en voie d'être réalisé.

Finalement, dans un objectif de développement continu, nous poursuivons la formation et l'encadrement clinique des intervenantes avec une ressource externe.

Nous vous remercions de nous avoir accordé votre attention et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour un autre bilan de nos activités!

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos partenaires et collaborateurs qui ont participé au succès du CAVAC-AT.

- ❖ La direction et l'équipe du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels;
- ❖ le Ministère de la justice;
- ❖ les directions et le personnel du Réseau des CAVAC;
- ❖ les procureurs et le personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales;
- ❖ les directions et le personnel des Palais de justice de l'Abitibi-Témiscamingue;
- ❖ les partenaires de la Sûreté du Québec et des services de police autochtones;
- ❖ les partenaires des services correctionnels;
- ❖ les partenaires du Réseau de la santé et des services sociaux;
- ❖ les partenaires du réseau communautaire.

Un gros merci à toute l'équipe du CAVAC-AT pour sa participation à ce grand projet de soutenir les victimes d'actes criminels en périodes difficiles.

Un merci tout spécial aux membres du conseil d'administration pour leur travail et leur soutien.